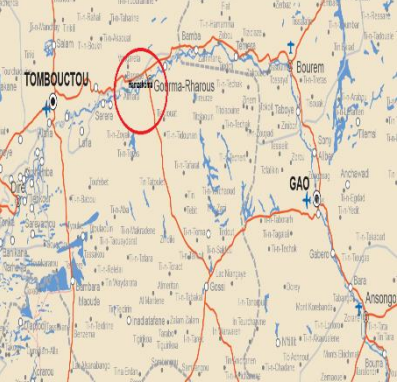


## RAPPORT

### Evaluation Rapide de Protection des Personnes déplacées internes dans la Commune de Hamzakoma, cercle de Gourma Rharous

 <p><b>Latitude : N°16°43'12''</b> <b>Longitude : 02°29'20''</b> <b>Altitude : 248 m</b> <b>Précision : 7,5</b></p>	<b>Dernière mise à jour</b>	25/02/2022
	<b>Dates de l'ERP</b>	Du 15 au 20/02/2022
	<b>Localités affectées</b>	<p><b>Localité de départ</b> <b>Région de :</b> Tombouctou et Gao <b>Cercle de :</b> Gourma Rharous et Gao <b>Commune de :</b> Gossi et Intillit <b>Villages/Sites de :</b> Hanfassou et Inaikaarane</p> <p><b>Localité d'accueil :</b> <b>Région de :</b> Tombouctou <b>Cercle de :</b> Rharous <b>Commune de :</b> Hamzakoma. <b>Village/quartiers/Sites :</b> Kel-Hikikene I, Kel-Hikikene Eminefade, Sah, Dar Salam, Agoulli, Itididen, Intalataye et Adandoro</p>
	<b>Population affectées</b>	<p>L'évaluation rapide de protection a touché les Personnes déplacées internes vivant dans des familles d'accueil et sur les sites des déplacés qui leur ont été offerts par les communautés d'accueil. Elles sont composées des communautés Tamasheq et Sonrhäï.</p> <p>La collecte des informations a couvert au total 370 ménages soit 2221 personnes dont 603 Hommes, 662 femmes, 410 garçons et 546 filles et sans aucun enfant non accompagné ou séparé.</p>

	<b>Déclencheur de l'ERP</b>	<p>A la date du 21/01/2022, l'équipe RRM NRC a été alertée à travers son point focal humanitaire de Hamzakoma, de l'arrivée de nombreux ménages déplacés internes, dans la commune de Hamzakoma, Cercle de Gourma-Rharous.</p> <p>Selon des sources, des affrontements ont eu lieu à la date du 11/01/2022 entre deux groupes armés à idéologie religieuse dans les zones de Hanfassou et Inaikaran (Zone situé à cheval entre les communes de Gossi et Intillit).</p> <p>Ces incidents ont engendré un déplacement de plusieurs ménages majoritairement Tamasheq et sonrhaï à bord de camions et des véhicules de transports en commun, pour chercher refuge dans la commune de Hamzakoma à la date du 16/01/2022.</p> <p>Ces Personnes déplacées internes seraient dans des conditions difficiles, certaines vivent dans des familles d'accueil et d'autres sur les sites d'accueil dans des huttes qui se situeraient à une distance de 4 à 12km de Hamzakoma chef-lieu de la commune.</p> <p>Après vérification de l'alerte auprès du service local du développement social de Gourma Rharous, la mairie et l'équipe RRM/NRC en charge du comité de veille et de la crise humanitaire dans le cercle, l'équipe Protection NRC, s'est positionnée auprès du Cluster Protection de Tombouctou pour conduire une Evaluation Rapide de Protection (ERP).</p>				
	<b>Méthodologie</b>	<p><b>Les approches utilisées pour la collecte des informations sont les suivantes :</b>  Des rencontres avec les autorités administratives et locales (Service local du Développement Social du cercle de Rharous, la mairie et les chefs des sites) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation des groupes de discussion séparés par sexe et âge dans les familles d'accueil, des entretiens avec des informateurs clés et des informations directes de l'équipe.</li> <li>- 02 Groupes de discussions hommes de 25 à 40 ans,</li> <li>- 02 Groupes de discussion homme de 50 à 60 ans</li> <li>- 02 Groupes de discussion femme de 18 à 25 ans,</li> <li>- 02 groupes de discussion femme de 25 à 40 ans,</li> <li>- 02 Informateurs clés hommes de 26 à 40 ans et 60 ans et plus,</li> <li>- 02 Informatrices clés femmes de 25 à 40 ans et 50 à 60 ans</li> <li>- 07 observations directes de l'équipe.</li> </ul>				
	<b>Résumé des problèmes rapportés</b>	- Meutres - Agressions physiques contre les hommes	- Enrôlement des enfants aux groupes armés	- Perte et abandon des documentations civiles (CNI, AN)	- Perte/abandon de biens matériels, bétails	-Restriction de mouvement
	<b>Résumé de la</b>	<p><b>PRESENTATION DU CONTEXTE GENERAL DE L'ALERTE QUI A DECLENCHE L'ERP :</b>  En effet, c'est suite à la présence des groupes armés à idéologie religieuse et aux</p>				

	<p><b>situation et recommandations au Cluster Protection</b></p>	<p>affrontements incessants entre les groupes armés à idéologie religieuse, dans la zone de Hanfassou et Inaïkarane, que les FAMA ont conduit une opération de frappes aériennes qui ont provoqué des morts d'hommes, des feux de brousses et la destruction des biens au mois de janvier 2022. Les communautés ont quitté leurs villages à cause de la peur, de mort d'hommes, des enlèvements de bétail et intimidations à l'égard des communautés de Hanfassou et Inaïkarane (communes de Gossi et Intillit). Ces incidents ont provoqué un sentiment de peur chez les communautés de Hanfassou et Inaïkarane.</p> <p>Les incidents ont aussi entraîné leur déplacement dans la commune de Hamzakoma sur les sites de Kel-Hikikene I, Kel-Hikikene Eminefade, Sah, Dar Salam, Agoulli, Itididen, Intalataye et Adandoro le 16/01/2022. Dès leur arrivée dans la commune sur les sites, quelques personnes déplacées internes ont été accueillies chez leurs parents dans des familles d'accueil et d'autres sur des sites d'accueil. Celles qui sont dans les familles sont prises en charge (alimentaire) par ces mêmes familles d'accueil et celles qui sont sur les sites d'accueil vivent dans des conditions précaires. Les conditions de vie y sont difficiles en raison du manque de couchettes (couverture, moustiquaire, nattes) ainsi que d'habits surtout en cette période d'harmattan. Aucune assistance d'ONG et de services techniques ne leur est fournie depuis leur arrivée sur les sites d'accueil et dans des familles d'accueil. L'évaluation rapide de protection (ERP) déployée par NRC a visé à approfondir la compréhension des besoins de protection, l'identification des cas de protection nécessitant une réponse.</p> <p><b>PRESENTATION/DESCRIPTION DU SITE DE L'ERP :</b></p> <p>La commune de Hamzakoma est située à 67 Km du chef-lieu de cercle de Gourma Rharous et 7km du chef-lieu de la commune de Seréré ; la Commune de Hamzakoma connaît une situation sécuritaire relativement volatile. La Commune est accessible par véhicule en toute période</p> <p><b>ACTIONS EN COURS :</b></p> <p>Les actions en cours pour ces déplacés sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation multisectorielle des besoins des ménages par les programmes RRM/NRC,</li> <li>- ICLA/NRC pour l'évaluation rapide des besoins des Personnes déplacées internes en documentation civile et Terre Logement et Propreté</li> <li>- Protection/NRC pour l'évaluation rapide de protection et le recensement des enfants de 0 à 59 mois,</li> <li>- Prise en charge des malades et des femmes enceintes par l'ONG International Médical Corps.</li> </ul>
--	--	--

		<b>RESUME DES RECOMMANDATIONS PRINCIPALES DE L'ERP :</b>				
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire un suivi régulier de la situation des zones de départ, la situation sécuritaire reste inquiétante,</li> <li>- Fournir une assistance alimentaire inconditionnelle pour une période minimum de trois à quatre mois.</li> <li>- Renforcer la résilience des ménages en les soutenant en activités génératrices de revenus</li> <li>- Appuyer les PDI dans l'obtention de la documentation civile (les cartes d'identité nationales et actes de naissance),</li> <li>- Créer des centres d'apprentissage temporaire sur les sites d'accueil.</li> </ul>				
	<b>Niveau de l'alerte</b>	<b>1 (Faible)</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5 (Elevé)</b>

Thème de Protection	Résultat	Commentaires	Recommandations
<b>Sécurité, déplacement et protection générale</b>		<p>L'insécurité dans les localités de départ est dû à une forte présence des groupes armés à idéologie religieuse et caractérisée par des attaques de villages, les intimidations, les menaces, les enlèvements de bétails, les assassinats, le prélèvement obligatoire de la zakat et l'enrôlement forcé des enfants (garçons).</p> <p>En plus de ces incidents et autres violations de protection commises par les groupes armés à idéologie religieuse viennent s'ajouter les frappes aériennes des FAMA (ratissage) le mois dernier visant les groupes armés à idéologie religieuses qui ont provoqué des feux de brousses et des morts d'hommes, tous des civils, dans ces localités d'origine.</p> <p>Par peur d'être victimes de ces incidents et autres violations de protection, les populations de ces localités touchées ont décidé de quitter leurs zones d'origine pour</p>	<p><b>Aux autorités administratives et politiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les mesures de police pour la sécurisation des personnes et leurs biens dans les localités de départ.</li> </ul> <p><b>Au groupe de travail Documentation Civile :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer les personnes déplacées internes dans l'obtention de la documentation civile (les cartes d'identité et d'actes de naissances surtout pour les enfants).</li> </ul>

		<p>se mettre à l'abri dans la commune de Hamzakoma sur les sites de : Kel-Hikikene I, Kel-Hikikene Eminefade, Sah, Dar Salam, Agoulli, Itididen, Intalataye et Adandoro le 16/01/2022.</p> <p>La plupart des personnes déplacées internes ont abandonné ou perdu leur documentation civile au cours du déplacement.</p> <p>En effet les personnes déplacées internes lors des groupes de discussion et les entretiens avec les informateurs clés disent qu'elles se sentent en sécurité dans les localités d'accueil (familles d'accueil et sites des déplacés). Cette sécurité est consécutive à la présence des groupes d'autodéfense dans les localités d'accueil.</p>	
<p><b>Mouvement de populations</b></p>		<p>D'après les informations reçues des groupes de discussion et les entretiens avec les informateurs clés, les intimidations, les menaces, les vols de bétails, les meurtres, le prélèvement obligatoire de la zakat et l'enrôlement forcé des enfants, garçons, par les groupes armés à idéologie religieuse ont occasionné le déplacement forcé des populations. En effet, ces violences ont provoqué le déplacement de certaines personnes des communautés des villages de Hanfassou et d'Inaikarane vers les sites de Kel-Hikikene I, Kel-Hikikene Eminefade, Sah, Dar Salam, Agoulli, Itididen, Intalataye et Adandoro (Village de Bougouni) dans la commune de Hamzakoma, cercle de Rharous.</p> <p>Le déplacement n'a pas été préventif et les personnes déplacées n'ont pu rien emporter avec elles.</p> <p>Les personnes déplacées internes interrogées ont dit leur volonté de retourner si la situation sécuritaire s'améliore.</p>	<p><b>Aux acteurs humanitaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assister les Personnes déplacées internes en kits NFI (couverture, nattes, moustiquaires, habits),</li> <li>- Assister les personnes déplacées internes et les familles d'accueil en vivres.</li> </ul>

<p><b>Cohésion sociale</b></p>		<p>Selon les informations reçues avec les groupes de discussions et les informateurs clés, les personnes déplacées internes s'entendent bien avec les communautés d'accueil car elles vivent en parfaite harmonie et appartiennent au même groupe ethnique. Aucun incident pouvant exposer la quiétude sociale n'a été rapporté. Néanmoins il est important de souligner que le déplacement prolongé des PDI sans une assistance pourrait dégrader le tissu social car les familles ne pourront pas continuer longtemps à faire face aux charges.</p>	<p><b>Aux acteurs humanitaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir les personnes déplacées internes et les familles d'accueil en cash/vivres pour soutenir les liens.</li> </ul>
<p><b>Protection de l'enfance</b></p>		<p>Les informations reçues lors des groupes de discussions, les entretiens avec les informateurs clés et les observations faites directement sur le terrain par les équipes, les enfants PDI sont à moitié vêtus mais vivent en sécurité dans les familles et sur les sites d'accueil.</p> <p>Les enfants sont déscolarisés depuis leurs villages d'origines parce que les écoles sont fermées à cause de l'insécurité. Dans les localités d'accueil les écoles sont également fermées et celle qui est fonctionnelle se trouve à Hamzakoma à environ 7 kilomètres des sites. Selon les personnes déplacées internes, des enfants dont les âges sont compris entre 16 à 17 ans ont été menacés d'être enrôlés par les groupes armés à idéologie religieuse ; ce qui a incité les parents à les envoyer en exode rurale à Bamako et en Mauritanie chez des membres de leurs familles</p> <p>Depuis leur arrivée dans les familles d'accueil et sur les sites d'accueil, les enfants sont exposés à des maladies en cette période d'harmattan comme : la toux, le rhume, le paludisme et la diarrhée. Ils vivent en promiscuité avec les membres des familles ce qui pourrait conduire à la</p>	<p><b>Aux acteurs de la protection :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer les enfants en kits vestimentaires ;</li> </ul> <p><b>Aux acteurs de l'éducation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un centre d'apprentissage temporaire pour les enfants sur les sites d'accueil.</li> </ul>

		<p>propagation de certaines maladies et aux risques liés aux violences basées sur le genre comme le viol surtout chez les enfants. Les enfants des personnes déplacées internes sont au nombre de 956 dont 410 garçons et 546 filles.</p> <p>Les besoins prioritaires des enfants sont : les vêtements, les vivres, les moustiquaires, les couvertures et des centres d'apprentissage temporaires.</p>	
<p><b>Violences basées sur le genre</b></p>		<p>Les informations reçues lors des groupes de discussions et des entretiens avec les informateurs clés, il ressort que les personnes déplacées internes ont subi des violations dans leurs localités de départ comme : le prélèvement obligatoire de la zakat au niveau du bétail et les violences physiques (coups et blessures) du au non-paiement de la zakat.</p> <p>Par contre sur les sites d'accueil, aucun cas de violences basées sur le genre n'a été rapporté mais les risques liés aux violences basées sur le genre tels que les violences sexuelles ne sont pas épargnés car les personnes déplacées internes et les membres des familles d'accueil vivent en promiscuité dans les maisons avec les personnes déplacées internes (plus de 5 personnes hommes et femmes plus leurs enfants avec leurs hôtes).</p> <p>Les conditions de précarité dans lesquelles vivent les femmes déjà affectées et les enfants dans les familles d'accueil peuvent favoriser leur vulnérabilité qui peut entraîner la négligence des enfants (les enfants ne seront plus protégés par leurs parents) et conduire aux risques liés à l'exploitation sexuelle (prostitution) de ces jeunes filles mères alors qu'elles cherchent à répondre aux besoins de leurs enfants.</p>	<p><b>Aux acteurs de VBG</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tenir des séances de sensibilisation pour minimiser les conséquences liées aux violences basées sur le genre.</li> </ul> <p><b>Aux acteurs de la Sécurité alimentaire, Abris/Biens Non Alimentaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer les personnes déplacées internes en vivres et cash inconditionnel.</li> </ul>

<p><b>Personnes à besoins spécifiques</b></p>		<p>Lors des groupes de discussion, les entretiens avec les informateurs clés et les observations directes de l'équipe, des cas de personnes à besoins spécifiques ont été signalés parmi les personnes déplacées internes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 06 enfants orphelins de pères (04 filles et 02 garçons dont les âges sont compris entre 2 à 12 ans) suite aux frappes aériennes vivant avec leurs mères vulnérables sans soutien,</li> <li>- 02 veuves sans soutien avec 05 enfants à charge ;</li> </ul>	<p><b>Aux acteurs de la santé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire la prise en charge des personnes malades</li> </ul> <p><b>Aux acteurs de la sécurité alimentaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer les ménages vulnérables en vivres,</li> <li>- Appuyer les ménages vulnérables en cash.</li> </ul>
<p><b>Lutte anti-mine</b></p>		<p>Selon les informations reçues des groupes de discussions et les entretiens avec les informateurs clés, il ressort que les personnes déplacées internes ont connaissance de la présence des engins explosifs improvisés dans leurs villages d'origine car il y'a eu des cas d'incidents lié aux engins explosifs qui ont occasionné la mort des personnes tous des hommes et des animaux en brousse de Hanfassou et d'Inaikarane. Tous les groupes de personnes sont exposés aux risques liés à ces engins explosifs improvisés et il y avait des restrictions de mouvements par rapport à ces engins dans les localités de départ.</p> <p>Par contre, dans les localités d'accueil, elles disent ne pas avoir connaissance de ces engins explosifs improvisés. Les personnes déplacées internes affirment ne jamais recevoir une éducation sur les engins explosifs improvisés.</p>	<p><b>Aux acteurs de la lutte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des séances d'éducation sur les risques liés aux engins explosifs improvisés.</li> </ul>
<p><b>Ressenti psychologique</b></p>		<p>Selon les dits de ces personnes déplacées internes, la plupart des personnes qui ont été l'objet de ces incidents et violations de protection sont parties en exode rural ou sur les sites d'origine par contre celles qui sont sur les sites d'accueil qui ont participé à ces incidents et violations peuvent présenter des troubles psychologiques surtout chez les enfants (cauchemars)</p>	<p><b>Aux acteurs humanitaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apporter un appui psychosocial aux personnes présentant des troubles psychologiques</li> </ul>



<p><b>Terre, logement, propriété (LTP)</b></p>		<p>Lors des échanges de discussion de groupe, les entretiens avec les informateurs clés et les observations directes de l'équipe, la plupart des personnes déplacées internes ne possèdent pas de documentations civiles. Elles n'ont rencontré aucun problème foncier dans leurs villages d'origine, les parcelles ne sont pas à vendre donc il n'y a pas de document foncier, ni de conflit foncier dans la localité d'origine mais elles ont des titres de propriété de leurs terres car elles héritent ces terres de leurs parents. En effet depuis leur arrivée sur les sites d'accueil, elles n'ont pas également rencontré des problèmes fonciers car les communautés d'accueil leur ont offert des sites sur lesquels elles vont loger.</p>	<p><b>Aux acteurs de LTP :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des séances de sensibilisation sur l'importance des documentations civiles.</li> </ul>
<p><b>Accès aux services de base</b></p>		<p>Les informations reçues des groupes de discussions, les entretiens avec les entretiens clés et les observations directes de l'équipe montrent qu'il existe suffisamment de points d'eau (puits à grand diamètre, adduction d'eau, des forages équipés de pompe) quant aux latrines la plupart des familles d'accueil possèdent des latrines mais quelques sites des personnes déplacées internes n'en possèdent pas. La prise en charges médicale des malades est faite gratuitement au CSCOM (centre de santé communautaire) de Hamzakoma (4 à 6 km) des sites d'accueil par l'ONG International Médical Corps (IMC).</p> <p>Les foires hebdomadaires fréquentées par ces communautés sont : Mondiakoye chaque lundi 12 km, Mantchiri : 7 km chaque jeudi. Sur la plupart des sites, il n'existe pas d'école et l'école qui est fonctionnelle est à 4-6 km des sites.</p>	<p><b>Aux acteurs de la santé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place une unité médicale mobile ou un mécanisme d'accès rapide et gratuit aux CSRef et CSCOM dans la ville de Tombouctou afin de couvrir les besoins médicaux ;</li> </ul> <p><b>Aux acteurs humanitaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer les personnes déplacées internes en cash.</li> </ul>
<p><b>Impact du COVID-19 sur l'environnement de protection</b></p>		<p>Au Mali la situation du COVID 19 a baissé avec un nombre de 965 tests réalisés, 5 cas positifs et 0 décès. Lors des groupes de discussions et des entretiens avec les informateurs clés il a été signalé que les personnes</p>	<p><b>Aux acteurs de la santé/Covid :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des activités de sensibilisation sur les mesures barrières de la Covid 19 sur les sites</li> </ul>

		<p>déplacées internes ont connaissance de la maladie dans leurs localités de départ et ont connaissance de quelques mesures barrières grâce aux médias (radio) à savoir : le port du masque l'assainissement des locaux et la distanciation sociale, le lavage des mains au savon mais ne les pratique pas. La maladie à COVID 19 n'a pas mis de changement dans leurs vies quotidiennes.</p>	<p>d'accueil des déplacés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des activités de sensibilisation sur l'importance d'être vacciner de la Covid sur les sites affectés par le déplacement.</li> </ul>
<p><b>Autres</b></p>		<p>En conclusion, les informations reçues des groupes de discussions et les entretiens avec les informateurs clés, il est à noter que les personnes déplacées internes de la commune de Hamzakoma ont quitté Hanfassou et Inaïkarane depuis le 16/01/2022. Elles vivent dans des familles d'accueil et sur les sites qui leurs ont été offerts par les chefs de sites des communautés d'accueil. Ces personnes déplacées internes vivent dans des conditions vulnérables et aucune assistance en termes de vivre et de couchettes d'une organisation humanitaire ou étatique ne leur a été fournie depuis leur arrivée. Elles ont besoin urgemment des vivres, des couchettes (nattes, couvertures, moustiquaires) pour éviter les piqûres de moustique et la fraîcheur qui peuvent provoquer des maladies comme le paludisme, la toux, la pneumonie chez les enfants surtout et des vêtements pour les enfants.</p> <p>Par contre la santé est prise en charge gratuitement pour ces personnes déplacées internes par l'ONG IMC dans le CSCom de Hamzakoma</p>	<p><b>Aux acteurs humanitaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer les ménages déplacés internes en AGR.</li> <li>- Appuyer les PDI en kits NFI (couvertures, moustiquaires, nattes, bidons,)</li> <li>- Appuyer les enfants PDI en kits vestimentaires.</li> </ul>